

EDITO



Gabriel Massou
Président du groupe CACR

La Région Ile-de-France vient de prendre une décision fondamentale : l'application d'une tarification sociale spécifique dans les transports publics comportant un volet de gratuité pour les plus démunis. C'est une première pour la région Ile-de-France. Les élus de notre groupe s'en félicitent d'autant plus que, cette proposition figurait au premier rang de nos propositions de campagne. Depuis deux ans nous travaillons assidûment à sa réalisation et nous sommes fiers de voir aboutir cette mesure en faveur des Franciliens les plus en difficultés. C'est un premier pas vers une réflexion plus ample sur la mise en place de la "Zone Unique". Pour cela nous continuerons, en toute responsabilité, à soutenir, au sein de l'institution, les revendications issues du mouvement social. Plus largement, nous pensons que la gratuité des transports est une mesure sociale, certes, mais aussi écologique, citoyenne, susceptible de diminuer les tensions sociales. En devenant une Région plus solidaire, notre collectivité contribue à son propre dynamisme. La région la plus riche d'Europe renferme de nombreux atouts qui doivent profiter à l'ensemble des Franciliennes et des Franciliens. Voilà notre objectif d'élus, qui souhaitent contribuer activement à la promotion d'actions utiles aux populations franciliennes.



GRATUITÉ DES TRANSPORTS POUR LES PLUS DÉMUNIS : UNE PREMIÈRE VICTOIRE

page 3

© Jean-François Dancré - www.metro-pole.net

S O M M A I R E ❖ Actualité

- > L'apprentissage à 14 ans : une exclusion forcée
- > Parrainage républicain
- > Amnistie pour les jeunes anti-CPE 2
- > Gratuité des transports
- > Une avancée importante pour la justice sociale 3
- > Indigènes
- > 10 000 postes emplois-tremplins
- > Première pour un Schéma régional (SRDE) 6
- > Portraits d'élus 7
- > Nouveau Plan énergie 8

D O S S I E R ❖ SDRIF

- > Rencontre débat du 7 juin 4
- > Une base positive pour débattre 4-5
- > Environnement :
 - Dominique Dron
- > Transports :
 - Jean-Michel Paumier 4
- > Emploi :
 - Simon Ronai
- > Logement :
 - Michel Mouillart 5
- > Le choix du Conseil régional 5

Nouveau SDRIF : première étape pour 2030

La révision du SDRIF (Schéma Directeur Régional Ile-de-France) constitue l'un des enjeux majeurs de la politique régionale avec des effets sur plusieurs décennies. Il fera l'objet cet été d'une enquête par questionnaire

auprès de tous les Franciliens par l'intermédiaire du journal de la Région et de son site internet. A cet effet notre groupe a organisé, le 7 juin une rencontre débat. Nous en faisons notre dossier.(page 4-5)

Jeunesse



Philippe Camo
Conseiller régional

L'APPRENTISSAGE À 14 ANS : UNE EXCLUSION FORCÉE !

L'apprentissage à 14 ans, dernière trouvaille du gouvernement pour la formation des jeunes, est programmée à la rentrée scolaire 2006, malgré la forte opposition des syndicats d'enseignants.

« Vendue comme la réponse à l'échec scolaire et à la révolte sociale des banlieues, cette décision est une véritable politique du renoncement, d'exclusion, et constitue un retour en arrière éducatif qui met fin à la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans » a affirmé Philippe Camo. En effet, non seulement le gouvernement ne s'engage pas dans une transformation de l'école, mais il va jusqu'à supprimer 7 130 postes dans l'Éducation Nationale. Au contraire, avec l'appren-

tissage à 14 ans, le gouvernement De Villepin fait le choix d'exclure du système scolaire les plus faibles, de les orienter de façon précoce vers une voie, qui, on le sait, ne permet pas, à ce stade, d'acquérir un niveau de connaissances indispensables pour évoluer dans une vie professionnelle de plus en plus exigeante. De plus, loin de revaloriser la voie professionnelle, l'apprentissage junior aggrave un système à deux vi-

tesses : l'un pour les bons élèves, l'autre pour les plus en difficultés.

Le gouvernement a une vision élitiste de l'école, et instrumentalise les jeunes en main d'œuvre bon marché.

Notre groupe s'est donc vivement prononcé contre, et s'est satisfait que le Président du Conseil régional et le Vice-président Daniel Brunel, chargé de la formation professionnelle et de l'apprentissage, refusent caté-

goriquement cette conception de l'apprentissage.

Pas question pour nous, que le Contrat d'Objectifs et de Moyens entre l'État et la Région intègre une telle mesure. Nous continuons de penser qu'à 14 ans, le jeune construit encore son identité, et a plusieurs années pour acquérir une culture générale de haut niveau, une culture scolaire commune, quelle que soit la voie de formation, la filière et le niveau de diplôme qualifiant choisis, et cela, la décision gouvernementale y tourne résolument le dos.

L'apprentissage junior aggrave un système à deux vitesses

PARRAINAGE RÉPUBLICAIN

Aujourd'hui de nombreux jeunes scolarisés vivent dans la peur. La France leur refuse le droit de séjourner sur son sol, d'y trouver asile, d'y étudier, d'y mener une vie personnelle et familiale normale. Demain, ils peuvent être embarqués de force, menottés sur un siège d'avion, vers un pays qui n'est plus tout à fait le leur. Devant cette politique qui fait de l'étranger un bouc émissaire, du sans papier un sans droits, les

élus de notre groupe font le choix de l'accueil et de la solidarité. Pour tisser autour de ces enfants un réseau de solidarité efficace, le Réseau Education Sans Frontières initie des parrainages citoyens. Il est urgent de s'engager dans cet acte de résistance, face à la volonté du gouvernement d'aggraver la répression et l'exclusion des sans papiers, mais aussi l'exploitation et la précarisation de tous les travailleurs.



© Patrice Leclerc - www.photothèque.org

AMNISTIE POUR LES JEUNES ANTI-CPE

De février à avril 2006, des jeunes, lycéens, étudiants, apprentis mais également des salariés ont refusé ensemble, le CPE (contrat première embauche), contrat symbole de précarité, révélateur de la société proposée à notre jeunesse, par ce gouvernement libéral.

Face à l'absence de réponse et d'écoute du gouvernement, la mobilisation s'est amplifiée et a fait reculer De Villepin. Cette victoire a été entachée par une répression contre ceux à l'origine de cette résistance. « Tous ces avertissements, ces exclusions massives, ces comparutions au tribunal sont des sanctions arbitraires, injustifiées, qui compromettent la scolarité de lycéens, la vie quotidienne de jeunes salariés ou de sans emploi » s'est indigné Rosita Jaouen en séance du conseil, le 17 mai dernier. C'est



Le 2 juin, élus (Alain Girard Conseiller régional...) et syndicats devant le palais de justice de Créteil pour soutenir 9 jeunes présentés devant les juges pour leur engagement contre le CPE.

pourquoi, notre groupe s'est joint aux associations, aux syndicats, aux partis politiques, qui exigent l'abandon des condamnations contre les jeunes et a demandé au Président Jean-Paul Huchon d'intervenir auprès des Ministres concernés.

Ce dernier s'est engagé à écrire, aux Ministres de la Justice et de l'Éducation Nationale, pour qu'ils donnent consigne que la scolarité des élèves ne soit pas remise en cause par ces sanctions.

GRATUITÉ DES TRANSPORTS UNE PREMIÈRE VICTOIRE

1 050 000 personnes concernées par ces mesures de tarification décidées par le Conseil régional.

Depuis deux ans notre groupe porte une revendication : la gratuité des transports publics pour les plus démunis. Deux amendements budgétaires pour les années 2005 et 2006 ont permis de porter à 85 millions d'€ la somme disponible dans le budget 2006 du Conseil régional. Notre insistance a conduit le président du Conseil régional, Jean-Paul Huchon à s'engager officiellement en mars dernier dans un courrier qu'il a envoyé à Gabriel Massou, président du groupe. Il précisait que ces 85 millions d'€ seraient entièrement consacrés à une première mesure de gratuité dès 2006.

Le rapport soumis au vote du Conseil régional concerne 1 050 000 personnes parmi les

plus pauvres d'Ile-de-France. Les 350 000 allocataires du RMI pourront bénéficier de la gratuité totale dans les transports publics. Les titulaires de la CMU, de l'AME, de l'ASS, et de l'API (plus de 700 000 personnes) n'auront plus à payer que 25% du prix des titres de transport sur tout le réseau d'Ile-de-France, grâce à la Carte Solidarité Transport qui donnera maintenant droit à un niveau de réduction donc nettement plus important. Ces mesures seront mises en œuvre concrètement à l'automne 2006. Pour Jean Brafman, adminis-

350 000 allocataires du RMI pourront bénéficier de la gratuité totale

trateur du STIF qui porte cette revendication : « Cette première mesure de tarification sociale, incluant une mesure de gratuité, est un signe fort du Conseil régional pour la prise en compte des exigences sociales sur sa responsabilité majeure, les transports publics. C'est une étape, mais une étape importante, un choix primordial. Le montant en jeu, 85 millions d'€ par an, montre que la bataille pour la prise en compte de grandes mesures sociales peut être gagnée ». Notre groupe a fait de l'application de cette mesure une question identitaire, incontournable. La persévérance et la mobilisation sont récompensées : les engagements de campagnes électorales sont faits pour être tenus.



Jean Brafman
Conseiller régional

EN BREF...

Rencontre sur le Proche Orient

Le 11 mai, notre groupe réunissait une vingtaine d'acteurs très divers du dialogue israélo-palestinien (associations, élus...) afin de voir comment l'Ile-de-France pourrait développer une coopération active en faveur de la paix et du respect des droits dans cette région du monde. Cette réunion a permis de formuler plusieurs propositions (vote d'une déclaration condamnant l'arrêt de l'aide internationale, organisation d'un forum francilien des acteurs pour une paix juste et durable, envoi d'une délégation régionale, développement d'une coopération institutionnelle avec des collectivités palestiniennes, soutien aux projets de coopération menés sur place...) qui seront présentées le 29 juin à Mme Janine Haddad, Vice-présidente chargée des actions internationales.

Les vacances pour tous

Le 18 mai le Conseil régional a adopté la création d'un nouveau dispositif relatif au départ en vacances et à la mise en place d'échanges inter et intra-régionaux. A travers les associations caritatives, humanitaires et de solidarité, il entend s'adresser prioritairement à ceux qui en ont le plus besoin. La Région accordera des subventions directement aux associations qui présenteront des projets d'aide au départ en vacances. Ces subventions se situeront à hauteur de 60% du prix de revient du séjour, plafonné à 450 euros, y compris le transport, soit 270 euros maximum par séjour et par personne. Les frais restant pourront être pris en charge par les collectivités, les caisses d'allocations familiales... une très faible part restant ainsi à la charge des vacanciers.

Personnes concernées par cette mesure

CMU : Couverture Maladie Universelle, 850 000 pers. (dont 350 000 RMI)

AME : Aide Médicale d'Etat, 100 000 pers.

RMI : Revenu Minimum d'Insertion, 350 000 pers.

ASS : Allocation Spécifique de Solidarité, 70 000 pers.

API : Allocation Parent Isolé, 30 000 pers.



UNE AVANCÉE IMPORTANTE POUR LA JUSTICE SOCIALE

Malika Zediri

Conseillère régionale, dirigeante de l'APEIS

Depuis quand défendez-vous cette revendication de gratuité pour les plus démunis ? Depuis que je milite au sein d'une association de chômeurs et précaires, soit depuis plus de 15 ans. Cette revendication pour le droit à la mobilité, pour la gratuité des transports publics, a toujours été identitaire pour ces mouvements qui se battent depuis les années 80. Quelle est votre opinion sur ce premier résultat ?

1 100 000 personnes concernées, c'est très important, avec soit la gratuité totale, soit un fort niveau de réduction. C'est une avancée sociale, qui prouve que quand on se bat

pour des revendications, on peut marquer des points à gauche.

Cette mesure était-elle indispensable pour le groupe CACR ?

Nous concevons notre mandat en lien le plus direct possible avec les citoyens, avec le mouvement social. Et il ne peut y avoir de lien sans confiance. Et la confiance des citoyens vis-à-vis de la politique passe par le respect des engagements. La gratuité des transports publics pour les plus démunis était un engagement fort de la campagne régionale. Il commence à être tenu, c'est fondamental.

RENCONTRE DÉBAT du 7 juin 2006

Notre groupe a réuni, le 7 juin dernier, près de cent cinquante participants pour une rencontre débat dans l'hémicycle du Conseil régional, sur les enjeux de la révision du SDRIF. Son objectif était de confronter les points de vue des conseillers régionaux et ceux des

autres élu-e-s, de militant-e-s du mouvement syndical et associatif comme il le fait sur tous les dossiers qui appellent des choix lourds de politique publique. Il était aussi d'interroger un certain nombre des chercheurs ou professionnels qui font référence dans leur domaine sur leur façon de relier la lutte contre les inégalités et les enjeux qu'ils ont l'habitude de traiter, qu'il s'agisse de l'environnement, de l'em-



Initiative SDRIF dans l'hémicycle du Conseil régional

ploi, du logement ou des transports (voir ci-dessous). Vincent Fouchier, directeur délégué de l'IAURIF (Institut d'Aménagement de la Région Ile-de-France), chargé du SDRIF, y a présenté les grandes orientations du document dit « vision régionale ». Nous voulons ainsi contribuer à donner au débat public pour les mois à venir une dimension qu'il n'a pas suffisamment.

POINT DE VUE

Environnement

Quelques questions sociales liées au nouveau contexte climat-énergie pour l'aménagement de l'Ile-de-France.

L'explosion de la consommation énergétique mondiale depuis 1950 est le principal facteur du réchauffement climatique dont on observe aujourd'hui les prémices. Même si une augmentation de 2° de la température d'ici la fin du siècle est inévitable, il importe de ne pas dépasser ce seuil ; pour cela, il faut diviser par deux nos émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2050, donc par 4 celles des pays industrialisés. L'enjeu du Schéma directeur est donc d'anticiper un contexte - climatique en particulier - très différent de l'actuel. L'étalement urbain, la conception des circuits de production et de distribution, et les nombreux

déplacements motorisés qu'il impose, figurent parmi les causes majeures des émissions de GES. Une densification de qualité, l'amélioration des transports « doux » et collectifs, la requalification des exigences en construction et réhabilitation vers de hautes performances énergétiques et environnementales, et une adaptation de la politique foncière pour réduire la dépendance à la voiture, sont des moyens que le SDRIF peut mettre en place pour réduire la vulnérabilité socio-économique et les émissions de GES de ses habitants et activités, et donc accroître son attractivité.



Dominique Dron
Professeure à
l'école des mines

UNE BASE POSITIVE POUR DÉBATTRE



François Labroille
Conseiller régional

Le Conseil régional a adopté le 22 juin prochain ses propositions pour l'élaboration du futur SDRIF à l'horizon 2030. Il s'agit d'une étape importante avant les six mois d'échanges avec les conseils généraux, les intercommunalités et l'Etat qui déboucheront sur un projet plus définitif en décembre 2006.

Il se joue avec le SDRIF beaucoup plus que sa fonction directe qui concerne l'affectation des sols. Il s'agit certes avant tout d'un document d'urbanisme qui planifie la localisation des grands équipements, des réseaux de transport, de l'habitat, des extensions urbai-

nes...mais il s'agit aussi de beaucoup plus. L'ensemble des politiques publiques sont en fait concernées. Derrière le devenir de l'organisation de l'espace francilien, une large partie de l'organisation sociale des deux ou trois décennies à venir se décide.

Le document soumis à la discussion résulte de dix-huit mois de travaux dont nous avons été largement partie prenante. Nous avons été de celles et ceux qui ont poussé à mieux prendre la mesure des inégalités sociales et territoriales ainsi que la crise énergétique et écologique dans la définition des objectifs à retenir.

Transports

La politique des transports constitue un élément central de la réalisation des objectifs du futur SDRIF, en particulier en matière de réductions des inégalités.

Il faut hiérarchiser les priorités au bénéfice d'une région plus solidaire et plus attractive, en anticipant les ruptures énergétiques et climatiques annoncées. Le développement des infrastructures doit se faire en lien avec la localisation des logements et des emplois et accompagner les perspectives de densification, en particulier sur les territoires de la proche couronne.

Il faut simultanément adopter des référentiels fixant des normes de niveau et de

qualité de service du transport public et ne pas négliger le transport des marchandises et la logistique (notamment urbaine). Les besoins et les enjeux sont tels qu'il ne faut pas se satisfaire d'une évolution tendancielle mais opérer un véritable changement d'échelle en matière d'investissement et de fonctionnement, ce qui impose au SDRIF une réflexion quant aux nouvelles sources de financement.



Jean-Michel Paumier
directeur honoraire
de la RATP, membre
du CESR

PREMIÈRE ÉTAPE POUR 2030

Le contenu du document nous semble désormais constituer une base positive pour les débats à venir. Nous y retrouvons une identification des trois défis majeurs que sont les inégalités, la crise énergétique et le rayonnement international du développement économique. La problématique des inégalités irrigue l'ensemble du document et des objectifs ambitieux sont examinés en matière de construction de logements (1,5 million sur 25 ans soit 60 000 par an), de mobilité, d'équipements, d'environnement et d'emploi. Est également affirmée la nécessité d'une conception de la ville compacte écologiquement soutenable et est reconnue l'importance de la zone dense de l'agglomération avec la nécessité d'en réfléchir les interdépendances notam-

ment entre Paris et les autres collectivités partenaires.

En même temps bien des débats vont surgir et sont d'ores et déjà repérables. Les uns concernent le niveau des ambitions à se donner. Cela vaut par exemple pour le nombre et la qualité des logements ou pour le choix explicite ou non d'une rocade de transports en commun en mode lourd qui permette un réel maillage de la première couronne. Les autres concernent l'organisation même de l'espace. L'essentiel du travail reste à faire à cet égard mais si le renversement du creusement des inégalités territoriales est l'un des enjeux majeurs du SDRIF, la façon de sortir des mises en concurrence des territoires va constituer la principale question des mois à venir.

Emploi

L'enjeu du SDRIF, et de son lien avec le Schéma régional de Développement économique, est la localisation des emplois sur notre territoire.

En effet, de grandes disparités existent aujourd'hui entre l'Est et l'Ouest de la région.

Ces disparités entraînent de grandes inégalités de ressources entre les territoires et creusent les inégalités fiscales des communes.

La localisation des emplois doit aussi être pensée en termes d'accessibilité pour les salariés, et donc en lien avec les réflexions sur les transports collectifs.

La question des formations est aussi un enjeu majeur en Ile-de-France, en particulier

celle de leur localisation. La naissance de filières d'éco-activités est une opportunité de création d'emplois répondant aux besoins de notre société.

Les objectifs fixés par les schémas directeurs, pour le soutien à la création d'emploi, à l'accès à la formation, au rééquilibrage sur les territoires et à un développement solidaire de notre Région, doivent s'ils veulent aboutir, repenser la question d'une autre répartition de la richesse fiscale.



Simon Ronai
Géographe-urbaniste

LE CHOIX DU CONSEIL RÉGIONAL

La « vision régionale » identifie des défis, définit des objectifs et préconise une organisation de l'espace. On y trouve pour fondements la robustesse sociale, économique et environnementale de la Région. Cela passe par une volonté politique de réduction des inégalités sociales et territoriales, en anticipant les mutations majeures des prochaines décennies : vieillissement de la population, crise énergétique et changements climatiques.

Les principaux objectifs énoncés concernent notamment :

- le développement d'infrastructures de transport collectif qui doit permettre de désenclaver les territoires en situation de décrochage et permettre à tous un accès à la mobilité,
- la création de 60.000 logements par an, dont les deux tiers en zone centrale,
- l'accès de tous à des services de proximité, à l'emploi et à la formation.

L'organisation spatiale met l'accent tout à la fois sur :

- la poursuite du polycentrisme qui a guidé l'actuel schéma directeur,
- une ambition régionale pour le cœur de l'agglomération francilienne,
- une logique du cadran avec le repérage de cinq faisceaux qui partent du cœur de l'agglomération jusqu'aux franges de la Région comme autant d'espaces de dialogue.

Logement

Il n'est pas sûr aujourd'hui que les 60.000 nouveaux logements par an seront suffisants.

Les objectifs de création de logements du SDRIF de 1994 n'ont pas été respectés. La crise actuelle oblige à rehausser les objectifs de construction.

La Région propose donc la création de 60.000 nouveaux logements par an. La question du taux de logements sociaux se pose, ainsi que du type de ces logements (PLAI, PLUS, PLS), qui doivent être adaptés aux besoins et à la demande des populations. Aujourd'hui, le manque de logements ainsi que le prix du foncier ne permettent plus aux Franci-

liens l'accès au parcours résidentiel choisi.

L'étalement urbain est une conséquence de l'abandon des politiques publiques pour le logement.

Pour répondre aux besoins de logements, de densification et de solidarité, il faut poser la question du financement et de la gouvernance.

L'Établissement public foncier régional est un outil mais sa capacité d'action dans les départements reste une question à approfondir.



Michel Mouillart
Economiste,
professeur à
l'université Paris X

Culture

INDIGÈNES

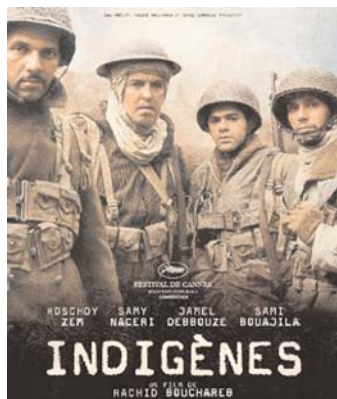
Une action de médiation culturelle pour 3000 lycéens et apprentis.

La sortie du film "Indigènes" en salles est prévue pour le mois de septembre. La Région Ile-de-France souhaite lancer à cette occasion des actions de médiation culturelle auprès du jeune public.

Ce long-métrage sera projeté dans les 8 départements, en présence de l'équipe de tournage.

La Région a participé à l'avenure du 59^{ème} Festival de Cannes avec 5 films présents. Deux ont été primés. Dont "Indigènes" qui a reçu le prix d'interprétation pour les acteurs.

C'est dans le cadre de sa politique en faveur de la trans-



mission de la mémoire que la Région a soutenu ce film. En effet, il traite de l'histoire des 125 000 arabes et berbères d'Algérie ou ressortissants de l'ancienne Afrique Equatoriale Française de l'armée française, qui assurèrent la victoire des troupes alliées à Monté Cassino, débarquèrent en Provence, libérèrent l'Alsace et achevèrent la campagne d'Allemagne.

Emploi

10 000 POSTES EMPLOIS-TREMPAINS

En mai dernier, le Conseil régional adoptait un nouveau « Programme régional Emplois-tremplin », visant à améliorer le dispositif - création de 10 000 postes d'ici 2010 - initié en octobre 2004. Ce rapport notre groupe

l'a voté et nous y avons contribué en y apportant des propositions. Ainsi, la liste des « employeurs éligibles » est élargie, notamment aux travers des sociétés coopératives. Et leur démarche est simplifiée avec la création d'un service centralisé. Pour les salariés, le dispositif s'ouvre à de nouveaux publics : allocataires du RMI, demandeurs d'emplois domiciliés dans les « zones prioritaires ». Les handicapés et les bénéficiaires de l'« Allocation parent isolé » peuvent prétendre à des temps partiels.

Tarek Ben Hiba, Conseiller régional, s'est félicité de ce rapport « qui s'inscrit pleinement dans la politique régionale de réduction des inégalités sociales et territoriales, qui a entendu les demandes des associations, et dont les nouveaux critères sont plus conformes avec les besoins et les réalités du terrain » et rendu indispensable par la dégradation économique.



Tarek Ben Hiba
Conseiller régional

Développement économique

PREMIÈRE POUR UN SCHÉMA RÉGIONAL

Le Schéma Régional de Développement Économique (SRDE) est en cours d'élaboration. Prévu pour un horizon de cinq ans, son contenu définitif sera adopté à l'automne.

La Région Ile-de-France a désormais compétence pour élaborer un Schéma Régional de Développement Économique avec l'ensemble des partenaires concernés, Etat, Départements, Chambres des métiers et organisations d'employeurs et de salariés.

Ce processus a débuté en juin 2005 par un certain nombre d'auditions et de rencontres dans les départements, animées par Jean-Paul Huchon et Daniel Brunel. Il trouvera sa conclusion en octobre prochain.

L'approche régionale actuellement retenue est intéres-

sante. Elle est centrée sur les relations entre formation / recherche / innovation / production. Elle met l'accent sur l'emploi et le facteur humain comme clé du développement économique, ainsi que sur la réduction des inégalités territoriales.

Des points de débats apparaissent. Le premier concerne le diagnostic sur les atouts et les faiblesses de l'économie francilienne. D'où vient le fléchissement de la croissance et de l'emploi en comparaison de régions européennes équiva-

lentes ? L'affaiblissement industriel et les stratégies de financiarisation des entreprises n'y sont sûrement pas pour rien. Le second concerne la possibilité ou non d'enrichir le contenu en emplois de la croissance.

Notre groupe conteste fondamentalement l'idée que les choix de l'innovation et de la qualification impliqueraient la rarefaction de l'emploi. Le troisième concerne la façon de sortir de



vue aérienne du MIN de Rungis

la mise en concurrence des territoires, ce que la seule valorisation des pôles de compétitivité serait loin d'assurer. Quelle place pour Paris et le cœur de l'agglomération dans un développement à rayonnement international ? Quelles nouvelles dynamiques territoriales pour enrayer le contraste Est/Ouest ? Autant de questions qui, avec les immenses besoins de formation, vont fixer les interventions de notre groupe.

L'accent est fortement mis sur l'emploi et le facteur humain

Culture

FRANCIS PARNY

« Parler de soi en politique est pour moi un contresens. La vie publique est trop faite et trop empreinte d'articles dans les journaux "people" sur la vie personnelle des dirigeants politiques, quelles que soient leurs responsabilités » nous a-t-il confié lors de l'interview. Bien sûr, avec les citoyens qu'il côtoie dans des relations quotidiennes et de proximité, rien ne remplace le contact et les échanges personnels qui donnent la dimension humaine à l'action d'un élu.



Conseiller régional, Vice-président du Conseil régional chargé de la Culture, des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

A ce titre, ceux qui le connaissent le mieux savent qu'il est un « pur produit » de la région parisienne. Sa famille, comme nombre de salariés, a dû quitter Paris pour la banlieue. Son engagement politique prend racine autant dans les événements de mai 68 alors qu'il était étudiant-salarié que dans sa vie de citoyen à Sarcelles et Garges les Gousses, marquée par les demandes et les aspirations exprimées par les populations qui ont construit et façonné ces villes. Leur développe-

ment alors entièrement nouveau posait prioritairement la question du logement, tout se faisait dans un manque criant de services publics dus aux habitants d'une ville. Cette expérience forge son soutien aux revendications populaires, sa conviction de la nécessité d'actions collectives et l'engagement communiste qui est le sien, sûr de son choix d'une société qui veut satisfaire les besoins des femmes et des hommes en combattant les logiques financières qui minent l'intérêt général.

"Des actes de démocratie"

Comme élu et Vice-président, je me suis toujours senti, non pas comme celui qui connaît et sait tout, mais comme un « passeur », qui doit traduire, dans des règlements, des actes, des subventionnements, les aspirations de ses concitoyens. Successivement Vice-président de la Région aux sports et au tourisme, puis à la Culture, j'ai toujours commencé par des actes de démocratie en réunissant, dans des assises, celles et ceux qui sont concernés par ces activités, et qui savent « eux », dans leur recherche quotidienne, les problèmes qui se posent.

Transports

LAURENCE COHEN



Conseillère régionale, membre au conseil d'administration du STIF (Syndicat des transports d'Ile-de-France)

Son engagement politique est enraciné dans l'histoire de sa famille : ses grands-parents maternels étaient des communistes italiens obligés de fuir leur pays à cause de Mussolini, son père a été déporté, à l'âge de 17 ans, à Mathausen en Allemagne, pour faits de résistance. Ses premières expériences politiques, c'est au syndicat étudiant qu'elle les a vécues. « Quelle joie de réussir à convaincre un amphi d'orthophonistes et de psychomotriciens à venir manifester pour protester contre des réformes des études paramédicales inadaptées » précise-t-elle. En adhérant au parti communiste en 1974, elle a mis en adéquation ses révoltes personnelles et la visée de transformation sociale portée par ce parti. La militante s'investit sur tous les fronts, aussi bien au niveau international : « Je me suis toujours sentie citoyenne du monde » affirme-t-elle; qu'au niveau national : elle crée notamment une association de parents d'enfants de crèche,

est responsable d'une association de parents d'élèves... Secrétaire départementale du PCF du Val de Marne depuis 2000 ; elle devient membre de l'exécutif national, en charge de la commission « Droits des Femmes / Féminisme » ; elle est élue en 2004, conseillère régionale, puis en 2006, administratrice du STIF. Des responsabilités multiples et lourdes pour qui

veut continuer à exercer sa profession. Mais contre vents et marées, elle poursuit son métier d'orthophoniste à mi temps ! Ainsi Laurence Cohen garde-t-elle son cap : vouloir transformer la société ne doit pas renvoyer à des « lendemains qui chantent » mais à des actions immédiates pour changer la vie « ici et maintenant ».

"Des combats passionnants"

Mon mandat électif est pour moi le moyen de contribuer à obtenir des avancées pour les Franciliennes et les Franciliens qui souffrent le plus des inégalités, des discriminations. Je me plais à appartenir à un groupe qui respecte les engagements de son programme, en portant les termes des débats au grand jour, en tentant de modifier les rapports de force, en cherchant à associer citoyennes et citoyens à la vie de la Cité, sans esprit partisan. Je trouve que l'ensemble de mes responsabilités me permet de mener des combats passionnants afin de libérer la société de toutes les formes d'exploitation, d'aliénation, de discrimination.

Energies-environnement

NOUVEAU PLAN ÉNERGIE, AGIR DÈS AUJOURD'HUI

Le 17 mai, le Conseil régional adoptait un nouveau « Plan pour la maîtrise de l'énergie, le développement des énergies locales et renouvelables et la réduction de l'effet de serre ».

Déréglementations climatiques, raréfaction des ressources fossiles, augmentation du prix des carburants, aggravation des pollutions atmosphériques... L'énergie apparaît comme « la » question-clé du développement de nos sociétés.

Il y a donc nécessité de concilier le droit au développement de chaque pays, de chaque individu, tout en préservant l'avenir de la planète. Résoudre ce problème passe par un autre type de développement : un développement durable, qui concilie la satisfaction de nos besoins sans obérer ceux des générations futures, un développement qui fait le choix de l'humain et non celui du profit.

L'énergie ne peut être considérée comme une simple marchandise mais comme un bien commun de l'humanité. En ce sens, la mise en œuvre d'un grand pôle

public de l'énergie est une nécessité. Il doit permettre l'égal accès des citoyens à l'énergie, la maîtrise de son utilisation à la source et une politique fondée sur la complémentarité des sources d'énergies, donnant toute leur place aux énergies renouvelables.

Depuis 1998, l'assemblée régionale s'est efforcée de décliner concrètement, à travers ses domaines de compétences, les engagements du protocole de Kyoto de lutte

contre l'effet de serre...

Elle vient de faire adopter un nouveau « Plan régional », portant sur la période 2006-2010. Ce plan s'inscrit dans une problématique plus globale et plus homogène d'augmentation de la production d'énergie de source locale et renouvelable (solaire, géothermie, bois énergie, biogaz et réseau de chaleur, cogénération, éolien). Qui plus est, il critique les aides régionales afin de tenir compte des « disparités sociales, environnementales et territoriales ». Ce changement d'échelle en appelle d'autres, dans l'ensemble des domaines d'interventions régionaux : transport, logement, aménagement du territoire, recherche et innovation... Plus encore, il appelle notre Région à dépasser le seul cadre de ses compétences pour assumer celui de ses responsabilités.



Sylvie Altman
Conseillère régionale



Panneaux solaires
source d'énergies nouvelles

Événement sportif

NON À L'ORGANISATION DE LA PROSTITUTION durant la Coupe du Monde de Football

Jusqu'au 9 juillet 2006, 12 villes allemandes accueillent la coupe du monde de Football.

Moment de joies, de respect mutuel, de lutte contre les discriminations, d'éthique partagée, cette manifestation sportive est ternie par l'organisation parallèle d'un gigantesque marché de la prostitution. Acheter du sexe n'est pas un sport. Traiter le corps des femmes comme une marchandise viole les standards internationaux du sport qui promeuvent l'égalité, le respect mutuel et la non-discrimina-

tion. C'est pourquoi de très nombreux Franciliens et Franciliennes, associations, élus de notre assemblée ont signé la pétition dénonçant ce scandale. D'autre part, les élus de la majorité de gauche de la Région se sont adressés au Président de la République pour lui demander : "de bien vouloir signifier avec la force due à sa haute fonction l'opposition de notre pays à la promotion de la prostitution, de faire en sorte que l'équipe de France fasse publiquement part de son rejet de l'exploitation sexuelle des femmes..."

VOS 24 ÉLU(E)S

Paris (75)

- Patrice Bessac,
- François Labroille,
- Véronique Sandoval

Seine et Marne (77)

- Daniel Brunel,
- Sylviane Chavany,
- Alain Romandel

Yvelines (78)

- Bénédicte Bauret,
- Joseph Tréhel

Essonne (91)

- Tarek Ben Hiba,
- Lydie Benoist,
- Philippe Camo

Hauts-de-Seine (92)

- Lysiane Alezard,
- Gabriel Massou,
- Claire Villiers

Seine Saint-Denis (93)

- Mouloud Aounit,
- Jean Brafman,
- Mariétou Diarra,
- Henriette Zoughebi

Val de Marne (94)

- Sylvie Altman,
- Laurence Cohen,
- Alain Girard,
- Malika Zediri

Val d'Oise (95)

- Rosita Jaouen,
- Francis Parny

Président du groupe

- Gabriel Massou

Groupe CACR
Conseil régional d'Ile-de-France
6 rue Monsieur 75007 Paris
Tél : 01-53-85-68-50
Fax : 01-53-85-68-59
Secrétaire Générale du Groupe :
Ghislaine Contant
Email : ghislaine.contant@wanadoo.fr
Le journal est disponible sur notre
site internet :
www.eluscacridf.org

REGARDS

SUR LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Directeur de publication : Gabriel Massou
Rédacteur en chef : Milos Colic
Imprimerie : LNI, Gennevilliers (92)
Conception Graphique :
La Fourmi, Versailles (78)
Tirage à 25 000 exemplaires